

LE PRIX COURANT

REVUE HERDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No 20, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnements: Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTRÉAL, 23 DÉCEMBRE 1887

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

A NOS LECTEURS

Nous avons doublé le format de notre journal pour être plus à même de fournir à nos abonnés tous les renseignements qui pourraient leur être utiles, et aussi pour faire place à nos annonces que nous n'aurions pu insérer sans empiéter considérablement sur notre matière à lire.

Nous espérons que le public commercial pour qui nous publions désormais cinq à six colonnes de prix courants, toujours corrigés d'après les derniers changements de prix, nous saura gré de cette amélioration et continuera comme par le passé, à nous donner son bienveillant encouragement.

LE TARIF DES ASSURANCES

A la demande d'un grand nombre de nos abonnés de la ville, nous publions aujourd'hui le nouveau tarif des assurances contre l'incendie pour la cité de Montréal. Les chiffres ont été révisés avec le plus grand soin et nous les garantissons conformes à ceux du tarif officiel certifié par M. Geo. Hadrill, secrétaire de l'Association des Assurances.

Nous devons cependant prévenir nos lecteurs que l'Association des Assurances se propose d'ici à quelques jours, d'augmenter les taux en bloc, dans une proportion qui n'est pas encore déterminée, mais qui le sera probablement ces jours-ci, afin que les compagnies puissent se rembourser des montants qu'elles ont payés pour la taxe provinciale.

Comme cette augmentation n'aura pas lieu avant le mois de janvier, ceux de nos lecteurs qui désiraient faire renouveler leurs polices auparavant pourront profiter des quelques jours qui leur restent.

Comme l'augmentation projetée s'appliquera dans la même proportion à tous les risques, il suffira, dès qu'elle sera connue, de calculer la prime d'après le tarif actuel et d'y ajouter tant pour cent pour l'augmentation; l'on aura ainsi le taux exact que les compagnies peuvent exiger.

Il y a certains risques trop hasardeux dont on ne trouvera pas les taux dans nos tableaux; il n'y a, en réalité, aucun taux pour ces risques qui ne sont acceptés par les compagnies qu'après évaluations spéciales de toutes les conditions de situation, de protection, etc., qui varient avec chaque risque particulier.

VINS ET EAUX-DE-VIE

L'augmentation constante de nos rapports directs avec la France, grâce à l'établissement de la ligne Bossière, oblige les négociants canadiens à suivre de très près les fluctuations des marchés français.

Au nombre des centres de production qui nous intéressent plus particulièrement, il faut placer ceux des vins et alcools, produits sans similaires au Canada et que nous sommes forcés d'importer.

Jusqu'il y a quelques années, la grande majorité de nos importations de cette nature était faite des entrepôts anglais, par des maisons anglaises. Aujourd'hui nos importations sont presque exclusivement faites directement, et les relations sont établies de telle manière que tout nous permet d'espérer qu'elles augmenteront considérablement d'année en année.

Les producteurs français ne doivent pas perdre de vue qu'ils ont au Canada, un marché français qui n'a perdu l'habitude de consommer du vin que par suite de la rupture des communications directes, et qui est d'autant plus prêt à reprendre cette habitude, que de l'avis d'un grand nombre, l'usage du vin entraîne la suppression de celui des alcools.

C'est pour répondre aux demandes répétées d'un grand nombre de nos lecteurs, que nous avons décidé, de donner de temps à autre, un résumé de la situation des marchés français, cet exposé permettra non seulement à nos abonnés de juger de la saison à venir, mais encore d'apprécier la valeur des quantités qu'ils ont en stock; valeur qui varie considérablement et dont les fluctuations sont presque aussi importantes que celles des grains.

VINS

En Champagne, les résultats de la campagne dernière ont décidé nombre de vigneron à faire des vins rouges. On estime à 100,000 pièces c'est-à-dire à la moitié de la production la quantité de vin ainsi préparée. Même à Ay, il y aura des vins rouges qu'on espère vendre 300fr. la pièce. Cette transformation de la production viticole sera fort utile, car elle empêchera l'accroissement des stocks, qui sont beaucoup trop importants.

Les froids du mois de septembre ont seuls empêché la Bourgogne d'avoir en 1887 une récolte excellente en tous points. Sans le phylloxera les grands vignobles auraient fait une récolte double de la moyenne. Le rendement général des premiers crus n'en reste pas moins égal à celui d'une année ordinaire et la qualité des 1887 est exquise. Ils sont bien colorés, très francs de goût, très fermes quoique un peu moins corsés que ceux de 1886 dont la valeur était déjà si appréciée. En grands vins en bouteilles, il reste encore passablement de 1878 et de 1881. Quant aux crus ordinaires, ils n'ont que demi-récolte et ne sont pas égaux en valeur relative aux cépages fins; leur qualité est cependant bonne.

Malgré la vente des hospices de Beaune, les affaires sont calmes, mais les prix restent fermes.

Dans les Charentes, les propriétaires tiennent toujours la dragée très haute aux distillateurs. Leur vin est bon et alcoolique, ils veulent le faire payer son prix.

Il y a une quinzaine de jours, l'expédition allait bien et les grandes maisons achetaient des eaux-de-vie rassisées naturellement à hauts prix. Les prix de la mercuriale sont toujours dépassés pour les vieux produits.

Le grand mouvement d'achats s'est un peu ralenti dans le Bordelais; mais sur la liste des ventes figurent un très grand nombre de crus classés et de bourgeois supérieurs.

Dans le midi, l'importation des vins d'Espagne continue à Cette, quoique les stocks en soient énormes. Leurs cours ont faibli, et empêchent du moins sur place, l'écoulement des vins indigènes. Dans les campagnes on note quelques rares transactions par suite de concessions faites par les propriétaires. Les cours de ces vins varient beaucoup selon la qualité; on ne cherche pas cette année les vins provenant des vignobles soumis à la submersion.

Dans le Narbonnais, les affaires sont satisfaisantes, eu égard à la crise politique. On recherche les beaux vins à prix fermes, car il n'en reste plus guère à la propriété. Les petits vins plus abondants, sont délaissés.

La situation commerciale est moins bonne dans le Biterrois où les ordres pour l'intérieur se font rares. Les prix des beaux vins se soutiennent néanmoins. On travaille déjà la terre amendée par des pluies abondantes.

De Bordeaux, on écrit qu'après les écoulages, on a reconnu que plusieurs crus classés, notamment le Château-Yquem, les châteaux Suduirant, Coutet, Climens, Rieussec, Filhot, La Tour-Blanche, etc., avaient plus donné qu'en 1886.

Par contre les petites graves, Preignac, Barsac, Fargues, Coulenne, Cérons, Illats sont restées en déficit.

La qualité promettait d'être bonne avec une grande netteté de goût.

Dans le vignoble rouge, le rendement a été superbe dans les palus. Il rappelle ceux des années antérieures au phylloxera et au mildiou. Dans les grands crus, la récolte est fort jalouse. Il est des vignobles où l'on a vendangé plus, d'autres, et c'est le plus grand nombre, où l'on a récolté moins que l'année dernière.

La campagne d'achats a été rapidement menée. On a surtout traité dans les palus. Mais toutes les régions viticoles de la Gironde ont reçu des ordres qui se sont exécutés. Les graves du sud de Bordeaux seuls ont été peu favorisés. Cet empressement des acheteurs s'est traduit par des cours avantageux pour la propriété. Les deuxièmes crus classés du Médoc ont obtenu 3000 fr.; les troisièmes crus de 2000 à 2,200 fr.; les cinquièmes crus 1,700 fr. Quand aux bourgeois supérieurs leurs cours varient de 1,200 à 1,500 fr. les crus exceptionnels atteignant jusqu'à 1,800 fr.

Pendant la première semaine de novembre, sauf l'interruption causée par les fêtes de la Toussaint, le mouvement d'affaires s'est continué, plusieurs crus de graves ont trouvé preneurs.

La semaine suivante a été marquée par un certain ralentissement. Néanmoins les achats ont continué pendant la troisième se-

maine. Le vignoble blanc a été entamé; plusieurs crus classés et des bourgeois supérieurs ont changé de mains. Cette activité remarquable de la demande a naturellement amené une hausse appréciable. Le commerce s'en plaint et bien des négociants prétendent qu'il sera impossible de placer avec profit les vins de 1887 à l'étranger. D'autre part, il faut noter que leur qualité justifie la majoration des cours.

En somme, la plus forte partie de la récolte du Médoc des Blayais, du Bourgeois, passe dans les mains du commerce. L'Entre-Deux-Mers, le St-Emilionnais, le pays de Sauternes, les graves ont déjà vendu une partie de leurs vins nouveaux. Mais il reste encore dans les chais de la propriété la meilleure moitié des crus classés de 1886.

EAUX-DE-VIE

La taille de la vigne est bonne dans les environs de Cognac et promet beaucoup pour l'an prochain.

Décidément la récolte a réussi. Le vin est relativement riche en alcool. Bien peu de crus accusent moins de 7 degrés. La plupart des bois pèsent de 7 à 7 degrés et demi d'alcool. On prétend même qu'il y a des vins pesant 8 degrés et plus. Dans tous les cas c'est l'exception. Cette richesse alcoolique a encouragé les détenteurs, qui exigent des prix fort élevés. On paie généralement la barrique de 110 à 115 fr. C'est un peu plus que l'an passé. Le vin était plus faible mais comme beaucoup de bouilleurs patentés n'ont pu écouler leurs produits, ils se résignent difficilement à payer davantage. Ils persistent dans leurs prétentions comptant que les propriétaires viendront à résipiscence pour éviter la perte de degré, qui menace les vins blancs de chaudières nouveaux qui se gâtent, s'ils ne sont distillés promptement.

Cette dissidence entre l'offre et la demande s'est prolongée pendant tout le mois. La suspension des affaires a été encore aggravée par la crise gouvernementale.

En somme les 3/4 des vins blancs sont encore invendus. Les vins rouges sont fort bons et se paient très-cher.

En vieilles eau-de-vie il se fait toujours quelques petites affaires par barrique ou par 4 ou 5 tierçons. Les prix obtenus s'écartent toujours des cours de la mercuriale en les dépassant.

Pendant la première quinzaine de novembre l'expédition a joui d'un courant assez important ce qui a décidé les maisons d'exportation à des achats assez notables en eaux-de-vie rassisées des années 1878 à 1884.

Dans le canton de Surgères, les vins blancs ont été rapidement élevés. Toutes les chaudières ont été allumées; mais la demande d'eau-de-vie est restée faible.

Du côté de Jarnac, il y avait une certaine animation commerciale fin octobre, mais la divergence de prix était trop grande entre l'offre et la demande pour amener la conclusion d'affaires importantes.

Dès la fin de la fermentation, les vins blancs étaient très demandés dans la Saintonge. On a payé la barrique pesant 7 à 8 degrés d'alcool 105 et 110 fr.